

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 11

Artikel: La teneur en sucre du nectar varie selon la plante
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. La sous-alimentation, particulièrement le défaut de matières albu-minoïdes peut provoquer ce même mal ainsi qu'une miellée dans laquelle cet élément manque au corps de l'abeille. Nous l'avons constaté également, provoqué par une surabondance de nourriture au sirop de sucre.

En général le mal noir ne dure pas longtemps ; il disparaît souvent sans qu'on s'en préoccupe autrement. Comme ce sont surtout de vieilles abeilles qui en sont les victimes, le dommage n'est pas considérable.

Comme traitement, nous ne pouvons que conseiller à l'apiculteur de donner à ses abeilles malades un thé d'Achillée sucré au miel.

D'après le *Bienenvater*.

A. VALET.

La teneur en sucre du nectar varie selon la plante

La pollinisation croisée est essentielle pour un grand nombre de fleurs si l'on veut qu'elles produisent des graines. Les fleurs qui sécrètent du nectar attirent les insectes butineurs qui sont les disséminateurs les plus efficaces du pollen d'une plante à l'autre. Les abeilles ramassent du nectar sur une grande variété de fleurs. La quantité et la concentration du nectar sécrété par une fleur peuvent déterminer l'époque à laquelle ces visites seront faites. Certaines fleurs sécrètent du nectar dans la matinée, d'autres dans l'après-midi ou de bonne heure le soir. On peut utiliser des pipettes pour extraire le nectar de fleurs individuelles afin de déterminer la quantité sécrétée et au moyen d'un réfractomètre à sucre, on peut calculer la teneur en sucre. Cette méthode exige de la patience et une technique qui peut varier avec chaque sorte de fleur à l'étude. En ramassant les abeilles des fleurs qu'elles sont en train de visiter, en enlevant leur sac à miel et en vidant le contenu sur un réfractomètre à sucre, on a trouvé une méthode simple d'étudier les concentrations de nectar.

Des collectionnements ont été faits à la Ferme expérimentale fédérale, Brandon (Manitoba), en 1947 et en 1948, dit M. E. Braun. Parmi les plantes à floraison hâtive, il a été constaté que le nectar du safran contenait 43 p. 100 de sucre ; le saule, 53 p. 100 ; le pissenlit, 49 p. 100 ; le pommetier, 43 p. 100 ; le caragan, 46 p. 100 ; le lilas, 56 p. 100 ; le pied d'alouette, 48 p. 100 ; le réséda, 30 p. 100 ; le pavot de Californie ou platystémon, ou eschscholszie, 62 p. 100. On a noté qu'un grand nombre d'autres fleurs possédaient des concentrations similaires de nectar. L'heure du jour et les conditions de température influent sur la concentration de mêmes espèces de fleurs. Les prélèvements pour une certaine période d'années devraient indiquer la constance, s'il en est, qui pourrait exister dans la concentration de nectar d'une espèce particulière de plantes florifères.

Quatre prélèvements d'abeilles ont été effectués journallement sur

les champs de luzerne et de mélilot pendant le mois de juillet. La concentration de nectar variait beaucoup par rapport à l'heure mais elle n'a pas varié dans une certaine mesure entre le mélilot et la luzerne pendant la même période de temps. Cependant, on a noté que plus de 85 p. 100 des abeilles butinant sur le mélilot avaient du pollen dans leurs corbeilles, tandis qu'on n'a trouvé que deux abeilles sur environ 1200 ramassées pendant tout le mois qui portaient du pollen provenant des luzernières.

Tiré de *L'Abeille et l'Erable*.



TECHNIQUE APICOLE

Avis aux amateurs de nouveautés

Tiré des *Cahiers apicoles*

Trad. du *Luxemburgische Bienen Zeitung* (1950)

Expériences intéressantes avec des ruches vitrées

par Keiser

L'abeille est un enfant de lumière, elle aime la lumière et la chaleur : tout apiculteur le sait, et c'est pourquoi on la pose dans l'obscurité !

Ayant étudié dans la littérature apicole les essais d'Igoshim et Bruschnenko « 1927-1929 », je me sentais attiré à dévier une fois du vieux sentier battu des ruches obscures pour expérimenter les ruches-lumière. Depuis trois ans j'ai donc vingt-trois de ces ruches en exercice ; dans les lignes suivantes, je voudrais résumer ce que j'ai éprouvé en surprises agréables.

Pour mieux comprendre, d'abord une courte description : mes ruches-lumière sont des ruches à cadres mobiles avec socle, exactement comme mes ruches obscures. Le corps et la hausse ont chacun douze cadres, de même que des cadres à bâtir, facilement interchangeables. Les ruches-lumière ont ceci de spécial, que le corps est éclairé par devant par une fenêtre à double vitre « 34 × 14,5 », et puis, au tiers supérieur du corps est inséré un trou de vol sur toute la largeur de la ruche, large de 20 cm. Celui-ci est donc situé exactement au-dessus de la double-fenêtre, à peu près à 5 cm. plus bas que la grille de séparation.

La ruche-lumière a donc trois trous de vol : un en bas, un en haut et un pour la hausse. La ruche est organisée de telle façon, qu'à volonté et sans peine, on puisse poser devant la fenêtre une planche d'obscurcissement et alors on peut la traiter comme ruche obscure.

Les avantages de la ruche-lumière sont tels que je ne puis que désirer que toutes mes ruches soient déjà transparentes. Jusqu'ici je n'ai pas encore pu constater un désavantage.